

SPECIALITE D'INGENIEUR POMAR



POLITIQUE ET MARCHES DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES



I - PRESENTATION GENERALE DE POMAR

1. POMAR est une spécialisation d'ingénieur en économie appliquée...

... aux secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture, aux filières alimentaires, et au développement régional terrestre, littoral ou maritime.

Cette spécialisation d'ingénieur donne l'occasion aux étudiants d'aborder, par l'analyse économique, de grands sujets de société (sécurité alimentaire mondiale, respect de l'environnement et des ressources, mondialisation des échanges, développement territorial etc.) afin de saisir les enjeux de ces questions pour les différents agents économiques (entreprises, consommateurs, société civile), leurs marges de manœuvre à différentes échelles, et le rôle de l'intervention public.

La formation se déroule les S8, S9 et S10. Le semestre 8 vise le développement de connaissances en économie, l'application des concepts et méthodes aux domaines d'application de la spécialité et l'ouverture pluridisciplinaire. Le semestre 9 vise à promouvoir, par la recherche et l'expertise, le développement conceptuel et méthodologique nécessaire à l'insertion du raisonnement économique dans les processus de décision politique. Les liens entre théorie et pratique sont privilégiés. Le dernier semestre (S10) est constitué d'un stage donnant lieu à la rédaction d'un mémoire.

Contacts

- Responsable de la spécialisation :
Cathie Laroche Dupraz (MCF Agrocampus Ouest)
mel : catherine.laroche@agrocampus-ouest.fr
tel : +33 (0)2 23 48 58 49
- Aspects pédagogiques :
Isabelle Dujardin
tel : +33 (0)2.23.48.54.12
mel : isabelle.dujardin@agrocampus-ouest.fr

Conditions d'accès

La spécialisation POMAR est accessible à partir du S8 aux étudiants ingénieurs des cursus ingénieur agronome d'Agrocampus Ouest, CFR de Rennes. Les étudiants ingénieur agroalimentaire d'Agrocampus Ouest, CFR de Rennes et les ingénieurs du CFR d'Angers et des autres établissements d'enseignement supérieur ou titulaires de formations équivalentes peuvent, sous réserve d'acceptation du dossier, rejoindre la spécialité à partir du S9 en remplacement de leur dernière année du cursus d'ingénieur. Ils recevront en fin de cursus un relevé de notes / crédits ECTS à valider par leur école d'origine pour l'obtention de leur diplôme.

Pour les étudiants ingénieurs des cursus agronome et agroalimentaire d'Agrocampus Ouest, la validation de la dernière année de spécialisation (S9, S10), prononcée par le Conseil des enseignants, est acquise selon les conditions suivantes :

- avoir acquis 60 crédits ECTS de formation durant les deux semestres,
- avoir réalisé le stage obligatoire de spécialisation de 6 mois donnant lieu à mémoire et soutenance.

Depuis septembre 2009, et en lien avec la mise en œuvre du master PRAME (Politique des ressources, de l'agriculture, de la mer et de l'environnement) co-habilité avec l'UBO de Brest, la spécialisation POMAR propose une ouverture sur les thématiques de la mer et du littoral comme domaine d'application supplémentaire de l'analyse économique des politiques. Ainsi des thèmes comme la gestion des pêcheries et de la ressource en poissons, aménagement et gestion du littoral, politique communautaire des pêches, marchés des produits de la mer etc. seront abordés en S9 par les intervenants de l'UBO dans le cadre d'unités constitutives d'enseignement (UC) accessibles aux étudiants POMAR.

Les étudiants qui souhaiteraient développer un cursus de formation tourné vers la recherche, en vue de poursuivre éventuellement leurs études par un doctorat, peuvent s'ils le souhaitent déposer un dossier de candidature pour une inscription en M2 recherche PRAME en lieu et place de la spécialisation POMAR à partir du S9. Ce master étant co-habilité Agrocampus Ouest – UBO, l'obtention du M2 PRAME permet la délivrance du diplôme d'ingénieur Agronome d'Agrocampus-Ouest.

Les modules d'enseignement de S9 POMAR et PRAME sont mutualisés entre les deux formations, toutefois le choix des modules à suivre diffère entre les deux cursus.

Le cursus du master PRAME est téléchargeable depuis le site internet :

→ <http://masters.agrocampus-ouest.fr/infogluDeliverLive/economie/master-prame>

Les dossiers de candidatures sont en ligne sur le site internet d'Agrocampus Ouest.

Les étudiants ingénieurs qui suivent cette voie s'inscrivent en master administrativement à Agrocampus-Ouest pour leur inscription principale en cursus ingénieur agronome et secondaire en cursus master. Les frais d'inscription secondaires seront réduits.

2. Objectifs scientifiques et professionnels de la formation

La spécialisation **POMAR** apporte aux étudiants une culture générale et des connaissances de base en économie générale et appliquée, orientée plus spécifiquement vers l'analyse économique des politiques touchant les domaines suivants :

- agriculture et alimentation : commercialisation des productions, évolution de la Politique agricole commune, régulation des échanges agricoles et Organisation mondiale du commerce, qualité et sécurité des aliments, principe de précaution...
- environnement : réduction des nuisances, fourniture d'aménités rurales, impact des politiques agricoles sur l'environnement, politiques environnementales, développement durable et commerce international...
- ressources naturelles : gestion durable des ressources (pêcheries commerciales et récréatives, eau, forêt, chasse), arbitrage de conflits d'usages...
- développement : mise en œuvre des politiques de développement rural, littoral ou maritime, politique du développement, évaluation des programmes de développement, agriculture et développement régional...

La formation inclut également une initiation à la réflexion et à l'argumentation éthiques liées aux thématiques précédentes.

➤ Compétences développées par la formation :

Depuis les années 1980 on assiste au développement dans la société des préoccupations relatives à l'orientation des politiques publiques ayant des répercussions sur la préservation de l'environnement et des ressources naturelles, la qualité des produits agricoles et alimentaires, le développement économique local, national et communautaire, le bien-être animal. Depuis les années 2000, la question de la sécurité alimentaire mondiale semble devoir être reposée à moyen terme et les effets de la mondialisation des échanges font débat. Ces questions prennent progressivement place dans l'élaboration des politiques nationales et communautaires et sont abordées dans les instances internationales (négociations commerciales de l'OMC, conférences sur l'environnement etc.) en vue d'harmoniser les législations nationales. La spécialisation **POMAR** forme des ingénieurs à profil économistes compétents pour analyser, concevoir, mettre en œuvre et vulgariser, auprès des organisations professionnelles, des entreprises et des administrations, les analyses de marché et les divers instruments de politique économique. Les compétences développées sont les suivantes :

- L'analyse économique de toute modification ou évolution du milieu (pollution, espèces invasives, etc.), de l'environnement réglementaire ou des conditions du marché, via la mobilisation d'outils économiques appropriés de traitements quantitatifs, d'analyse et de modélisation ;
- La conception, l'analyse, l'accompagnement et l'évaluation de projets et de politiques publiques de développement, d'adaptation, d'aménagement, de régulation des ressources, préservation de

l'environnement et régulation des marchés dans les domaines de la pêche, de l'aquaculture ou de l'agriculture.

➤ **De nombreux métiers sont accessibles à l'issue de la formation**

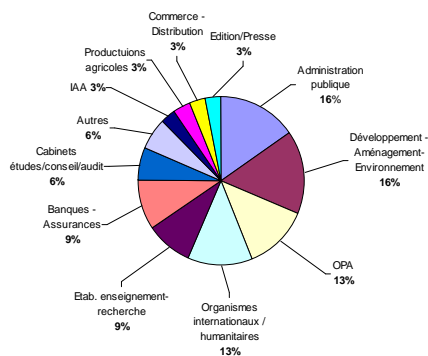
L'un des métiers auquel forme tout particulièrement la spécialisation POMAR est celui de chargé d'étude économique, qui peut s'exercer :

- au sein d'organisation professionnelle, de lobbys ou ONG internationaux, en vue d'éclairer les conséquences des politiques et de leurs réformes sur les professionnels d'un secteur par exemple, et préparer le point de vue politique à défendre auprès des administrations qui gèrent ces politiques. *Une part importante des anciens étudiants agroéconomistes travaille à l'APCA, auprès de syndicats agricoles ou sectoriels, de lobbies bruxellois, d'ONG environnementaliste ou orientées vers le développement au Sud..*
- au sein des administrations ou organisations publiques ou parapubliques nationales (ministères, services déconcentrés, les offices sectoriels parapublics fonction publique territoriale) ou internationales (Commission européenne) en charge de l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de ces politiques. *Tous les ans quelques étudiants de la spécialité cherchent (régulièrement avec succès) à intégrer par voie de concours le corps des IPEF ou les offices parapublics (ONILAIT, ONIFLHOR, ONIVIN, ONIC, CNASEA...), ou à tenter une expérience professionnelle dans un ministère (agriculture, économie, environnement) le temps d'un CDD, afin de travailler directement, au niveau national, à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques relatives à l'agriculture, la pêche, l'environnement ou le développement agricole et rural.*
- dans les entreprises d'amont et d'aval de l'agriculture, et les services gravitant autour du secteur agricole, des pêches ou de l'aquaculture (banque, assurance), pour développer ou gérer les risques sanitaires ou climatiques sur les marchés, l'environnement ou les ressources. *On retrouve ainsi plusieurs anciens étudiants de la spécialité dans une banque pour la gestion des marchés du carbone dans le cadre de la réduction des gaz à effet de serre, en poste de trader sur les marchés agricoles, ou dans une grande société d'assurance pour concevoir des contrats d'assurance spécifiques aux risques agricoles...*
- dans des organisations nationales ou internationales de développement (AFD, FAO, Nations Unies, Banque mondiale...) organismes de recherche (INRA, CIRAD, IFREMER ...) pour développer les connaissances sur l'évolution des politiques dans les secteurs agricole et des pêches et leurs effets, développer des travaux de prospective ; cette évolution est possible en particulier pour les étudiants qui choisissent de poursuivre leur formation par des études doctorales. *Parmi les anciens étudiants agro-économistes, un certain nombre se tourne vers les organisations internationales, pour travailler sur le contexte international des politiques agricoles. Ainsi plusieurs étudiantes de la spécialité ont passé avec succès le dernier concours d'administrateur à la Commission européenne, sont fonctionnaires à la CNUCED ou la Banque Mondiale, régulièrement des anciens étudiants travaillent à la FAO...*

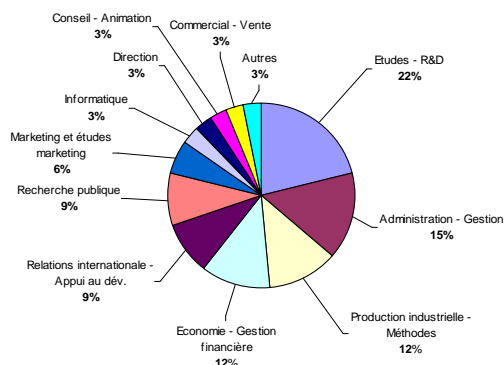
Les secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche (INRA, CIRAD, IFREMER etc.) sont également accessibles aux étudiants qui poursuivent leurs études vers un doctorat.

Pour information, les deux graphiques ci-dessous indiquent les secteurs d'activités et les fonctions occupés par les économistes sortis d'Agrocampus en 2009, 2008 et 2005.

Secteurs d'activités des 33 diplômés
2009+2008+2005 de la spé POMAR en France, 2010



Fonctions des 33 diplômés 2009+2008+2005 de la spé POMAR en France en 2010



Source : CIP Agrocampus Ouest

- Dans le cadre d'une convention d'échange ERASMUS entre Agrocampus et **l'Université catholique de Louvain (UCL Louvain-la-Neuve, Belgique)** des enseignements suivis à Louvain peuvent être validés dans le cadre de la spécialité d'ingénieur POMAR d'Agrocampus. La Faculté d'ingénierie biologique, agronomique et environnementale de l'UCL propose en particulier une Option en Economie agricole et des ressources naturelles (30 crédits)

→ http://www.uclouvain.be/prog-2007-optbira2m_ea.html

et un Module d'approfondissement en Economie agricole et des ressources naturelles (20 crédits)

→ http://www.uclouvain.be/prog-2007-optbira2m_mi.html.

Renseignements administratifs concernant les échanges Erasmus

→ <http://www.uclouvain.be/74895.html>.

- Une convention actuellement à l'étude devrait permettre aux étudiants de POMAR d'accéder en **Master 2 « Politiques Européennes » de l'IEP de l'université de Rennes 1** et être dispensés de du stage de fin de master sous certaines conditions. De plus amples renseignements vous seront donnés en cours d'année.

➤ **Poursuite d'études en doctorat**

Les étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études par un doctorat doivent orienter leur cursus S9 et S10 vers la recherche : suivre en S9 quelques UC tournées vers la recherche d'une part, assister à tous les séminaires de recherche proposés, et effectuer un stage (S10) de recherche dans un laboratoire de recherche. Ils ont aussi la possibilité de s'inscrire en M2 recherche PRAME au lieu de la spécialisation d'ingénieur POMAR.

Pour préparer un projet de thèse, tout étudiant doit i) être titulaire d'un diplôme de master ou équivalent, ii) rechercher un directeur de recherche (titulaire d'une HDR) acceptant de l'accueillir dans son laboratoire de recherche, iii) rechercher un financement, iv) définir un thème et une problématique de recherche.

Agrocampus Ouest via l'UMR SMART participe, dans les domaines de l'économie et de la gestion, à l'école doctorale SHOS (Sciences de l'Homme, des organisations et de la société) en collaboration avec les universités de Rennes 1, Bretagne Sud (UBS) et Bretagne Occidentale (UBO). L'UBO via l'UMR AMURE participe à l'école doctorale des SDLM (Science De La Mer) de l'UBO. Les étudiants désirant poursuivre leurs études en doctorat dans le cadre de ces écoles doctorales peuvent être accueillis au sein de l'une ou l'autre UMR en fonction de leur thème de recherche et leur structure d'encadrement.

3. Les équipes d'enseignement et de recherche appuyant le dispositif de formation

- **l'Unité Mixte de Recherche (UMR) Structures et Marchés Agricoles, Ressources et Territoires (SMART)...**

... est le fruit du rapprochement de l'unité Economie et Sociologie Rurales de l'INRA de Rennes et du département Economie Rurale et Gestion d'Agrocampus Ouest, l'UMR Smart, implantée sur le site d'Agrocampus Ouest. Elle accueille 56 personnes dont 26 chercheurs, enseignants-chercheurs et ingénieurs de recherche et 8 doctorants.

Le cœur du projet scientifique de l'UMR est l'analyse et l'évaluation des politiques publiques appliquées à l'agriculture, l'agro-alimentaire et l'environnement. L'approche principalement utilisée est la modélisation et l'élaboration d'outils d'aide à la décision pour et/ou en collaboration avec les décideurs publics et privés.

L'UMR SMART est structurée en deux grands axes de recherche. L'axe *Localisation, Stratégies industrielles et Commerce international* aborde les thèmes des stratégies industrielles et comportement des consommateurs, le rôle des intermédiaires dans le commerce mondial, le commerce international, la sécurité alimentaire et les pays en développement, et la localisation des activités en lien avec l'environnement. L'axe *Production, Environnement et Risque* vise à analyser les choix des agriculteurs et des acteurs sur les marchés intéressant la production agricole, et à évaluer les effets des politiques de régulation (production agricole et ses impacts environnementaux, évolution du secteur agricole, choix des producteurs en univers risqué et les modes de production durable).

Site internet de l'UMR : → <http://www.rennes.inra.fr/smart>

- **L'Unité Mixte de Recherche AMURE – Centre de Droit et d'Economie de la Mer ...**

...est issue de l'association des équipes du Département d'Économie Maritime de l'IFREMER et du Centre de Droit et d'Économie de la Mer de l'Université de Bretagne Occidentale. L'unité est membre de l'OSU-IUEM (Observatoire des Sciences de l'Univers - Institut Universitaire Européen de la Mer/UBO). Son objet central est l'analyse économique et juridique des politiques publiques intéressant les activités maritimes et les espaces marins et littoraux.

Rassemblant un groupe de plus de 35 chercheurs et enseignants-chercheurs en économie et en droit, l'UMR-AMURE constitue un centre important de recherche et de formation par la recherche, sur les enjeux du développement durable des activités maritimes et des espaces marins et littoraux, et sur les politiques publiques associées à ces enjeux et leurs impacts sur l'évolution des usages des écosystèmes.

Les recherches conduites à l'UMR se déclinent en cinq axes : gestion des ressources marines vivantes, gestion intégrée des zones côtières et environnement littoral, régulation des activités maritimes et gestion des espaces internationaux, développement local, données économiques maritimes.

Site internet de l'UMR : → <http://www.umr-amure.fr/>

4. L'équipe pédagogique de POMAR

➤ Agrocampus Ouest :

Cordier Jean, Pr, DERG, UMR SMART
Huchet-Bourdon Marilyne, DERG, UMR SMART
Laroche Dupraz. Catherine, DERG, UMR SMART
Le Goffe Philippe, DERG, UMR SMART
Ridier Aude, DERG, UMR SMART
Ropars-Collet Carole, DERG, UMR SMART
Vermersch Dominique, DERG, UMR SMART
Treguer Sabine, DERG, UMR SMART

➤ UBO :

Boncoeur Jean, AMURE
Cudennec Annie, AMURE
de Cet-Bertin Cécile, AMURE
Bailly Denis, AMURE
Curtill Olivier, AMURE
Gueguen-Hallouet Gaëlle, AMURE
Le Gallic Bertrand, AMURE
Montas Arnaud, AMURE
Alban Frédérique, AMURE

➤ INRA

Douadia Boughera ; INRA SAE2, UMR SMART

➤ IFREMER

Harold Levrel, IFREMER

➤ Autres enseignants-chercheurs et chercheurs participant à la formation :

Alban Frédérique, CEDEM ; Beuret Jean-Eudes, Agrocampus Ouest, DERG, UMR SMART ; Bricas Nicolas, CIRAD Montpellier ; Chatellier Vincent, INRA LERECO Nantes, Cudennec Annie, CEDEM ; Curtill Olivier, CEDEM ; Carpentier Alain, INRA SAE2, UMR SMART ; Daurès Fabienne, IFREMER, Département d'Economie Maritime ; de Cet-Bertin Cécile, CEDEM ; Dupraz Pierre, INRA SAE2, UMR SMART ; Durand Guy, Agrocampus Ouest, DERG, UMR SMART ; Fontenelle Guy, Agrocampus Ouest, Pôle Halieutique ; Gascuel Didier, Agrocampus Ouest, Pôle Halieutique ; Girard Sophie, IFREMER, Département d'Economie Maritime, Gohin Alexandre, INRA SAE2, UMR SMART ; Gouin Stéphane, Agrocampus Ouest DERG, UMR SMART ; Gueguen-Hallouet Gaëlle, CEDEM ; Kouba Maryline, Agrocampus Ouest, Sciences et productions animales ; Le Pape Olivier, Pôle Halieutique, UMR ESE ; Le Bris Hervé, Agrocampus Ouest, Pôle Halieutique ; Le Mouël Chantal, INRA SAE2, UMR SMART ; Lépicié Denis, INRA SAE2, UMR CESAER ; Montas Arnaud, CEDEM; Pagès Jérôme, Agrocampus Ouest, Sciences de l'Ingénieur ; Plantagenest Manuel, Agrocampus Ouest, Agronomie et environnement ; Salanié Julien, Agrocampus-Ouest, site d'Angers.

➤ Intervenants extérieurs:

Le Quellenec Noémie, Ministère chargé de l'agriculture, Direction des relations internationales ; Le Niliot Philippe, Agence des aires marines protégées ; Le Sann Alain, Collectif Pêche et Développement ; Masquelier Philippe, Brest Métropole Océane ; Pennanguer Stéphane, Région Bretagne ; Simier Jean-Paul, Conseil Régional de Bretagne, Agriculture et Pêche ; + Intervenants ponctuels...

II - LES UE POMAR DU SEMESTRE 8

Le semestre 8 (S8) associe la formation pluridisciplinaire de l'ingénieur agronome et l'entrée en spécialisation POMAR. Deux des quatre UE à suivre en S8, ainsi qu'une activité personnelle relèvent de la spécialisation. Elles sont détaillées dans les tableaux suivants. Pour tout complément d'information sur l'organisation de ce semestre, se reporter au livret de formation 2^{ème} année – cursus ingénieur agronome.

UNITES D'ENSEIGNEMENT ET UNITES CONSTITUTIVES	ECTS
<p>POMAR – S8</p> <p>UE 1 « Economie appliquée » - (UC obligatoires)</p> <p><u>1) Descriptif de l'UE</u></p> <p>Cette UE donne les bases de connaissances nécessaires à l'analyse économique appliquée aux champs de l'agriculture, l'environnement, les ressources. Elle est basée sur des approches micro et macroéconomiques. Cette UE est en principe composée des 4 UC suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- politique économique (bloc 22)- économie de l'environnement et des ressources renouvelables (bloc 20)- économie industrielle 1 (bloc 21)- économie internationale et marchés agricoles (bloc 19) <p><u>2) Objectifs généraux de l'UE:</u></p> <p>Cette UE vise à donner aux étudiants les connaissances de base en économie appliquée, qui seront développées et approfondies au semestre 9. Les champs d'application relèvent des compétences de l'ingénieur agronome (agriculture, environnement, ressources).</p> <p><u>3) Contribution de l'UE aux compétences de l'ingénieur/e agronome</u></p> <p>Cette UE participe à l'orientation du profil de l'étudiant vers la spécialisation en économie et sciences sociales appliquées aux secteurs de l'agriculture et ressources naturelles, pour l'amener progressivement sur le profil d'agroéconomiste.</p> <p><u>4) Lien avec les autres UE</u></p> <p>Cette UE constitue un pré-requis pour le semestre 9 POMAR.</p> <p><u>5) Objectifs particuliers par UC (connaissances, aptitudes à) et programmes par UC</u></p> <p>Politique économique Responsable : M. Huchet Bourdon Intervenants : M. Huchet Bourdon Volume horaire : 26h + examen</p> <p>L'objectif de ce cours est de comprendre les ajustements macro-économiques fondamentaux de courte période en économie fermée puis ouverte (impact des politiques budgétaires et monétaires prises par les autorités). Analyser les implications en terme de coordination des politiques économiques européennes dans le cadre de l'Union Economique et Monétaire notamment. Programme : l'équilibre économique en économie fermée : le modèle IS-LM ; la politique économique en économie ouverte : le modèle IS-LM-BP ; quel policy mix en UEM ? ; politique économique et crise financière, études de cas. Examen écrit.</p>	<p>8</p>

Economie industrielle 1

Responsable : Sabine Treguer

Intervenants : Sabine Treguer

Volume horaire : 26h + examen

Cette UC a pour objet d'introduire à l'analyse de l'économie des performances et des transformations d'un système industriel. Il présente les outils et concepts théoriques nécessaires à l'analyse (concurrence, rivalités, concentration, contractualisation, et intervention de l'Etat) appliqués à la compréhension de la dynamique actuelle du secteur agro-industriel. Examen final.

Economie de l'environnement et des ressources naturelles

Responsable : Ph. Le Goffe, C. Ropars

Intervenants : Ph. Le Goffe, C. Ropars

Volume horaire : 26h + examen

L'économiste distingue les actifs naturels non marchands qui constituent l'environnement (qualité de l'eau et de l'air, paysage, bruit...) et les ressources naturelles exploitées à des fins marchandes (eau, pêcheries, pâturages collectifs...). L'enseignement a pour objectif de montrer comment la théorie micro-économique permet d'expliquer les défaillances constatées dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, et comment cette interprétation aide à concevoir des politiques environnementales appropriées. I – Principes d'économie de l'environnement : notions de micro-économie ; Biens publics, externalités, coûts privés et sociaux ; Optimum économique et environnement. II – Analyse économique des politiques environnementales : Principe pollueur payeur ; instruments économiques centralisés ; Réglementation et normes ; Gestion de l'environnement par le marché ; Marché des droits à polluer ; Application à la politique de l'eau. III – Demande et évaluation de l'environnement : Intérêt et principes ; Valeurs environnementales et consentement à payer ; Principes et méthodes ; Limites de l'évaluation ; Analyse coûts bénéfiques. IV – Gestion des ressources naturelles renouvelables ; le cas de la pêche : Equilibre biologique croissance – pêche ; Equilibre économique d'accès libre ; Optimum et éléments de politique.

Economie internationale et marchés agricoles

Responsable : C. Laroche Dupraz

Intervenants : C. Laroche Dupraz, M. Huchet Bourdon, D. Gadbin

Volume horaire : 26h + examen

Cette UC dresse un cadre d'analyse du commerce international centré sur les produits agricoles et agroalimentaires permettant de comprendre les flux d'échange et les effets de l'intervention des pouvoirs publics sur les marchés. Il débouche sur une connaissance des instruments douaniers des politiques commerciales appliquées en agriculture. Il présente le cadre institutionnel des organisations internationales (FMI, banque mondiale, OCDE, OMC etc.) ; les théories économiques du commerce international et des politiques commerciales ; l'analyse économique des mesures d'intervention et de protection utilisées dans le secteur agricole en lien avec les négociations à l'OMC ; le taux de change, la balance commerciale et la balance des paiements. Examen final + Analyse d'article de recherche en économie internationale.

UNITES D'ENSEIGNEMENT ET UNITES CONSTITUTIVES	ECTS
<p>POMAR – S8</p> <p>UE 2 « Sciences humaines et outils » - (UC optionnelles)</p> <p>1) Descriptif de l'UE</p> <p>Cette UE est composée de 3 UC au choix parmi la liste ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - géographie de l'espace rural (bloc 18) - introduction à la réflexion et à l'argumentation éthiques (bloc 18) - stratégie et organisation des entreprises (bloc 18) - l'exploitation agricole et la filière (bloc 23) - modélisation appliquée à l'écologie des populations (bloc 25) - politique agricole et alimentaire (bloc 25) - milieux et productions aquatiques (bloc 26) - analyse financière (bloc 27) - connexions et supply chain management (bloc 27) - initiation à la réflexion économique (bloc 28) - droit et organisation des pêches (bloc 28) <p><i>(Liste valable pour 2011-2012. Elle peut évoluer d'une année à l'autre).</i></p> <p>2) Objectifs généraux de l'UE:</p> <p>Initiation à la réflexion et à l'analyse économique appliquée aux champs de l'ingénieur agronome et connaissance de ces champs d'application: agriculture, pêche, marchés agricoles et des produits de la mer, environnement, ressources, politiques agricoles et de la pêche. Ouverture à d'autres sciences sociales : droit, gestion, éthique, géographie.</p> <p>3) Contribution de l'UE aux compétences de l'ingénieur/e agronome</p> <p>Cette UE participe à l'orientation de l'étudiant vers le profil d'agroéconomiste.</p> <p>4) Lien avec les autres UE</p> <p>5) Objectifs particuliers par UC (connaissances, aptitudes à) et programmes par UC</p> <p>Géographie de l'espace rural Responsable : J-E. Beuret Volume horaire : 26 h Connaissance des caractéristiques des espaces ruraux et de leur évolution. Place du monde rural dans l'aménagement du territoire. Analyse des enjeux concernant l'avenir des territoires ruraux. Evaluation et perspectives des politiques de développement rural en France et en Europe. Décentralisation, collectivités territoriales, dynamiques locales et développement rural.</p> <p>Introduction à la réflexion et à l'argumentation éthiques Responsable : D. Vermersch Intervenants : D. Vermersch</p>	<p>6</p>

Volume horaire : 26 h

L'objectif de cette UC est de préciser les modes de questionnement éthique contemporain ayant trait aux rapports entre sciences et société, en privilégiant les aspects économiques et politiques. Délimiter et articuler les démarches scientifiques (objet de démonstration ou de preuve) et philosophique (objet d'argumentation ou de discussion). Promouvoir et instruire la prise en compte du questionnement éthique dans les situations professionnelles. Après une présentation des concepts et leurs développements (éthique, éthique normative, méta-éthique), l'EC forme à l'argumentation éthique et la délibération par le biais d'ateliers thématiques permettant l'exercice du débat contradictoire autour de questions d'actualité (biotechnologies, sécurité sanitaire des aliments, clonage animal, partenariat public – privé, déontologie du chercheur et de l'ingénieur).

Stratégie et organisation des entreprises

Responsable : J. Cordier

Volume horaire : 26 h

Ce cours vise à apporter une connaissance complémentaire à la vie et au fonctionnement d'une entreprise ou organisation. Par stratégie on entend l'accomplissement de buts économiques à moyen et long terme par un engagement partiellement irréversible des ressources humaines, techniques et financières de l'entreprise. 1) analyse de l'environnement et de la situation interne de l'entreprise, principaux modèles d'analyse. 2) stratégie et aptitude au changement. 3) Stratégie de groupe dont stratégie financière. Illustration de cas en IAA avec l'intervention de chefs d'entreprise.

L'exploitation agricole et la filière

Responsable : S. Tréguer

Intervenants : S. Treguer, A. Ridier

Volume horaire : 26h

Analyse de l'exploitation agricole et de ses liens avec les industries amont et aval. Introduction à l'économie industrielle et à la modélisation de l'exploitation agricole. Application au cas d'un contrat de production liant une exploitation agricole et une filière, Visite d'entreprise, TD d'application pour analyser les conséquences d'un cahier des charges entre industriel et agriculteur ; impact sur les décisions technico-économiques de l'exploitant agricole.

Milieus et productions aquatiques

Responsable : O. Le Pape,

Intervenants : O. Le Pape, D. Ombredane, C. Ropars, D. Gascuel

Volume horaire : 26 h

Introduction à l'écologie aquatique et marine et à la gestion des ressources en milieux aquatique. EC adapté aux étudiants ayant peu de back-ground en écologie et biologie. Examen final.

Modélisation appliquée à l'écologie des populations

Responsable : M. Plantegenest

Volume horaire : 26 h

A partir de l'analyse de cas d'espèces et d'exemples concrets, cette UC présente quelques outils de modélisation, centrés sur la biologie des populations : notion de systèmes dynamiques, introduction à l'élaboration et à l'analyse de systèmes dynamiques en écologie, ajustement d'un modèle à des données. L'objectif est de sensibiliser les étudiants à l'intérêt de ce type d'approche pour aborder des questions fondamentales et appliquées. La démarche pédagogique repose sur une mise en situation faisant une place importante aux TD sur informatique.

Politique agricole et alimentaire

Responsable: G. Durand

Volume horaire : 26h

Quels sont les fondements de l'intervention de l'Etat dans le secteur agricole ? Faut-il encore des politiques agricoles dans nos sociétés modernes ? La fonction de ces politiques n'est-elle pas d'intégrer progressivement l'agriculture traditionnelle au reste de l'économie ? L'objet de cette UC est de proposer un cadre d'analyse des interventions de l'Etat dans le secteur agricole. L'approche est celle de l'économie politique. La démarche est comparative : des exemples sont pris dans des pays de niveaux différents de développement (spatial) et à des périodes historiques différentes (temporelles).

Analyse financière

Responsable : A. Ridier

Volume horaire : 26 h

Cette UC vise à initier aux techniques d'analyse financière d'une entreprise : acquisition de la méthodologie et entraînement à porter un jugement global sur une entreprise (lecture financière du compte de résultat, lecture économique du bilan, tableau de flux de trésorerie, analyse du seuil de rentabilité, besoin en fonds de roulement, structure financière et endettement).

Connexions et supply chain management

Responsables, intervenants : S. Gouin

Volume horaire : 26h

Ce module met en relation les outils d'analyse et de compréhension des marchés alimentaires en termes de marketing et de gestion de la production. L'ECR, le supply chain management, le category management sont appréhendés dans la perspective de décisions stratégiques et commerciales des IAA. De nombreux exemples et études de cas sont présentés par des professionnels (PJD, Procter et Gamble etc.) Evaluation via dossier thématique à partir de recherche bibliographique et entretien auprès de professionnels.

Initiation à la réflexion économique

Responsable: D. Vermersch

Volume horaire : 12 h cours + travaux de groupe

Initiation à l'histoire et l'évolution de la pensée économique suivie d'analyse par groupes de 2 à 4 étudiants, d'articles de la littérature économique sur divers thèmes (économie de l'environnement, économie industrielle, justice et équité, économie budgétaire, intervention de l'Etat, développement économique etc.). Evaluation : Réalisation par chaque groupe d'un commentaire composé restitué par oral + dossier écrit.

Droit et organisation des pêches

Responsable : G. Fontenelle

Intervenants : O. Curtil (AMURE, Brest) + professionnels du secteur

Volume horaire : 26h cours + conférences, TD études de cas

Le but de ce module est de fournir les connaissances juridiques pour comprendre les origines et les évolutions des principaux secteurs d'activités liés au domaine maritime et leur gouvernance. Evolution du droit international de la mer ; régime juridique des pêches dans le cadre de l'UE (PCP, articulation droit communautaire / droit national) ; régime d'occupation des PDM ; institutions de pêche, rôle dans la gestion des pêches, administration, sociologie et gouvernance des pêches dans divers pays.

UC Activité de spécialisation, relevant de POMAR (comptant pour l'UE 4)

Projet tutoré (type AP)

Responsable : Responsable de spécialité

Intervenants : Tous les enseignants chercheurs de la spécialité + les enseignants chercheurs de l'UBO

L'objectif de l'UC est de faire vivre à chaque étudiant une expérience d'initiation à la recherche. L'étudiant sera en charge d'un volet du projet de recherche ou développement mené sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur. Les modalités du travail et ses attendus sont définis en accord avec l'enseignant responsable du travail, qui sera chargé de l'évaluation du travail réalisé par l'étudiant. Il peut s'agir de travaux bibliographiques, de travaux sur des données, de modélisation etc. Les travaux peuvent être individuels ou effectués en binôme. Pour cette activité, les étudiants POMAR sont en commun avec les étudiants en cursus 1^{ère} année PRAME. Une liste de proposition sera fournie à la rentrée en S8. Les étudiants peuvent également proposer des thèmes aux enseignants.

III - LE SEMESTRE 9 (S9)

Le semestre 9 (S9) est centré sur les apports conceptuels et méthodologiques nécessaires à l'insertion du raisonnement économique dans les processus d'aide à la décision et la régulation en matière d'accès à la ressource, de préservation de l'environnement, de développement économique. Les liens entre théorie et pratique de recherche et d'expertise sont privilégiés.

Aux UC d'enseignement « classiques » s'ajoutent

- des conférences et séminaires, dont le suivi est obligatoire. Ces conférences et séminaires regroupent d'une part les interventions ponctuelles de chercheur ou de professionnel, en complément et dans le cadre d'une UC suivie, et d'autre part certains séminaires de recherche mensuels organisés le mardi de 13 à 14 heures par l'UMR SMART ;
- un voyage d'études à Bruxelles, programmé la semaine 48 (du 28 novembre au 2 décembre 2011).

La présence en cours est obligatoire et toute absence doit être justifiée. En cas d'absence à une part significative d'une UC, et afin d'éviter le phénomène de passager clandestin, l'enseignant responsable d'une UC dont l'évaluation normale fait l'objet d'un travail de groupe se réserve la possibilité d'imposer un examen individuel à l'étudiant absentéiste, en plus ou à la place de l'évaluation collective prévue.

Les enseignements du semestre 9 de la spécialisation d'ingénieur POMAR sont totalement mutualisés avec ceux du master PRAME. En revanche les possibilités de choix d'UC dépend du cursus suivi (ingénieur / master).

Les étudiants qui souhaitent s'orienter vers la recherche sont incités à suivre une ou plusieurs UC suivies de la mention (**Rech**). Ces UC sont tournées vers l'approfondissement des enseignements par des voies parfois formalisées, même si elles restent articulées autour de travaux de recherche appliqués récents.

S9 POMAR – rentrée 2011-2012		ECTS
UE 9 Economie et modélisation (3 ■ = 6 crédits) ou (4 ■ = 8 crédits)		6 ou 8 crédits
ECO401 Micro-économie		■
QUA501 Econométrie et techniques quantitatives		■
QUA502 Recherche opérationnelle	et / ou	■
QUA503 Econométrie approfondie		■
UE 10 Marchés, Développement et Société (2 ■ + 4 □ = 12 crédits)		12 crédits
ECO502 Macroéconomie et développement		■
ECO504 Echanges internationaux et politique agricole commune	ou	■
ECO511 Environnement et enjeux économiques internationaux du secteur des pêches		■
ECO503 Economie et décision publique		□
ECO501 Economie du risque et de l'information (Rech)		□
MKG504 Marchés à terme et gestion du risque		□
ECO505 Politiques publiques de l'alimentation		□
ECO509 Economie du développement		□
CSS501 Ethique économique et sociale		□
GES502 Choix d'investissements		□
GES501 Economie industrielle 2 (suspendu en 2011-2012)		
UE 11 Production, Environnement et Ressources (2 ■ + 2 □ = 8 crédits)		8 crédits
ECO506 Politique agri-environnementale		■
ECO507 Economie des ressources naturelles 2		■
ECO510 Economie de la production et de la consommation (Rech)		□
ECO508 Economie géographique, régionale et spatiale (Rech)		□
ECO513 Gestion intégrée des zones côtières		□
ECO514 Aménagement des pêcheries – Approfondissement et nouveaux outils		□
UE 12 Outils professionnels (2 ■ + 2 (■) = 4 crédits)		4 crédits
ACT501 Projet mer / projet terre (2 crédits ECTS)		■
QUA504 Modélisation économique ou bioéconomique appliquée (Séminaires)		(■)
ACT503 Voyage d'études à Bruxelles		(■)
ACT 502 Conférences et séminaires		(■)
LV1 Langue vivante (2 crédits ECTS)		■

Légende:

- UC obligatoire
- UC au choix
- (■) UC dont le suivi et la participation sont obligatoires mais ne donnent pas lieu à évaluation

(Liste valable pour 2011-2012. Elle peut évoluer d'une année à l'autre).

Notes :

Dans l'UE 9, les étudiants suivent QUA 502 et QUA 503. Ils peuvent choisir d'être évalué sur l'un et / ou l'autre module. S'ils sont évalués sur les 2 modules, alors ils pourront se prévaloir de 2 crédits supplémentaires.

Dans l'UE 10, les étudiants ne peuvent pas suivre ECO 504 et ECO 511 : la plupart des cours de ces deux modules ont lieu simultanément.

L'équipe se réserve la possibilité de retirer une UC de l'offre en deçà d'un effectif minimal, et de demander aux étudiants de reporter leur choix sur une autre UC.

UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE) ET UNITES CONSTITUTIVES (UC)	ECTS
<p data-bbox="204 192 395 226">POMAR – S9</p> <p data-bbox="188 282 1043 331">UE 9 « Micro-économie et modélisation »</p> <p data-bbox="188 423 440 456"><u>1) Descriptif de l'UE</u></p> <p data-bbox="188 499 1422 640">L'UE regroupe les enseignements de base en économie, techniques quantitatives et de modélisations utilisées en sciences économiques et bioéconomiques. Elle est basée sur l'alternance de cours, de TD et TP en salle informatique. Les techniques acquises dans cette UE sont réutilisées ensuite dans les autres UE de la spécialité. Cette UE comprend les UC suivants :</p> <ul data-bbox="284 660 959 801" style="list-style-type: none"> ECO 401 Micro-économie (CR) QUA 501 Économétrie et Techniques quantitatives (MHB) QUA 502 Recherche opérationnelle (AR) QUA 503 Économétrie approfondie (CR) <p data-bbox="188 887 571 920"><u>2) Objectifs généraux de l'UE :</u></p> <p data-bbox="188 958 1433 1173">Former les étudiants aux outils d'analyse économique (micro-économie, économie du risque et de l'information) et aux techniques quantitatives utilisées en économie – aussi bien en statistiques appliquées aux données économiques (économétrie) qu'en modélisation (recherche opérationnelle) – et les rendre autonomes pour l'utilisation de ces outils sur des projets appliqués. A la fin de cette UE, un étudiant est apte à la compréhension des mécanismes économiques simples et compétent pour l'usage des méthodes d'économétrie et de recherche opérationnelles courantes.</p> <p data-bbox="188 1214 1018 1247"><u>3) Contribution de l'UE aux compétences de l'ingénieur agronome</u></p> <p data-bbox="188 1279 1414 1384">Aptitude à l'usage de logiciels d'économétrie / d'optimisation. Compréhension du raisonnement économique classique. Connaissance des développements récents en théorie économique, utile à la compréhension des mécanismes d'intervention publique.</p> <p data-bbox="188 1415 520 1449"><u>4) Lien avec les autres UE</u></p> <p data-bbox="188 1489 703 1523">Cette UE est un pré-requis aux UE 10 et 11.</p> <p data-bbox="188 1585 1246 1619"><u>5) Objectifs particuliers par UC (connaissances, aptitudes à) et programmes par UC</u></p> <p data-bbox="188 1682 376 1715">Micro-économie</p> <p data-bbox="188 1731 576 1832">Responsable : C. Ropars Intervenants : C. Ropars, Ph. Le Goffe Volume horaire : C : 26 h</p> <p data-bbox="188 1854 1433 1944">Ce module vise à apporter aux étudiants les concepts de base de micro-économie qu'ils devront mobiliser ensuite dans les différents modules d'économie appliquée. Y sont abordées entre autres les théories du producteur, du consommateur, les marchés, la concurrence imparfaite</p> <p data-bbox="188 1975 655 2009">Économétrie et techniques quantitatives</p> <p data-bbox="188 2024 528 2058">Responsable : M. Huchet Bourdon</p>	<p data-bbox="1474 282 1522 450" style="text-align: center;">6 OU 8</p>

Intervenants : C. Ropars

Volume horaire : C : 10 h, TD : 14 h, Examen : dossier

Après un rappel de statistiques, l'objectif de ce cours est de présenter les outils utilisés en économétrie et de familiariser les étudiants avec l'emploi du modèle linéaire de base et la résolution de quelques problèmes fréquemment rencontrés lors de recherches empiriques. Ce cours analyse les conséquences de l'emploi de telle ou telle méthode en fonction des hypothèses formulées. De nombreux exemples sont présentés afin d'illustrer et appliquer ces techniques. Les séries temporelles sont abordées.

Recherche opérationnelle appliquée

Responsable : A. Ridier

Intervenants : A. Ridier

Volume horaire : 24 h

Application de certains outils de la recherche opérationnelle pouvant être utilisés pour modéliser et résoudre des problèmes économiques et de gestion. Analyse de problèmes de choix sous contraintes en programmation linéaire (hypothèses et principe de modélisation, méthode de résolution du simplexe, analyse et interprétation des solutions primales et duales). TD d'application à des problèmes de décision sous contraintes de ressources dans le domaine de l'agriculture (choix de production et de techniques au sein de l'exploitation agricole), et des politiques agricoles et environnementales :).

Econométrie approfondie

Responsable : C. Ropars

Volume horaire : C : 28 h, Examen : dossier

Ce module permet l'approfondissement des connaissances en économétrie et s'attarde plus sur la démarche et les aspects de modélisation. Une première partie est consacrée aux modèles à équation simultanées et aux méthodes d'estimation de ces modèles. La principale illustration porte sur l'analyse des prix et marchés des produits agricoles, où sont exposés les concepts de base et les spécifications des modèles des marchés agricoles : offre, demande, stockage, marges et échanges commerciaux. Les étapes successives de l'élaboration du modèle (définition, estimations, validation, simulations) sont conduites en utilisant les logiciels économétriques appropriés. La deuxième partie est centrée sur l'économétrie des variables qualitatives (modèles logit, probit, Tobit), complétée par des analyses empiriques et applications.

UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE) ET UNITES CONSTITUTIVES (UC)	ECTS
<p data-bbox="193 185 384 219">POMAR – S9</p> <p data-bbox="185 271 1147 327">UE 10 « Marchés, Développement et Société »</p> <p data-bbox="185 371 440 405"><u>1) Descriptif de l'UE</u></p> <p data-bbox="185 445 1433 734">Cette UE reprend les fondements de la théorie micro-économique et présente ses développements récents et approfondis, utiles à la compréhension du fonctionnement des marchés, du positionnement des agents des filières économiques et de l'intervention publique. Cette UE est essentiellement appliquée aux questions touchant l'environnement, la gestion des ressources et le développement dans leurs dimensions nationale et internationale : négociations commerciales internationales à l'OMC, marchés agricoles internationaux, rapports Nord-Sud, sécurité alimentaire mondiale et sécurité des aliments. Outre l'entrée par l'analyse économique, cette UE propose une UC permettant de comprendre la dimension éthique des positionnements économiques et sociaux. Cette UE comprend les UC suivantes :</p> <ul data-bbox="284 754 1382 1155" style="list-style-type: none"> ECO 502 Macro-économie et développement (MHB) ECO 504 Échanges internationaux et politique agricole commune (CLD) ECO 511 Environnement et enjeux économiques internationaux du secteur des pêches (BLG) ECO 503 Économie et décision publique (DV) ECO 501 Economie du risque et de l'information (DB) MKG 504 Marchés à terme et gestion du risque (JC) ECO 505 Politique publique de l'alimentation (DV) ECO 509 Économie du développement (GD) CSS 501 Éthique économique et sociale (DV) GES 501 Économie industrielle 2 (EM) GES 502 Choix d'investissements (AR, JC) <p data-bbox="185 1191 564 1225"><u>2) Objectifs généraux de l'UE:</u></p> <p data-bbox="185 1265 1433 1518">Dans un contexte de mondialisation des échanges, cette UE apporter aux étudiants les principales clés de compréhension du fonctionnement et de l'intervention sur les marchés, et des enjeux internationaux concernant le secteur agricole et l'alimentation. Elle développe les connaissances des étudiants en économie appliquée, de façon à cerner les enjeux économiques de l'intervention publique dans tous les secteurs de l'économie, et permettre aux étudiants d'accéder à un niveau de réflexion économique qui dépasse les seuls champs agricole ou maritime. L'UE repose sur des fondements analytiques de nature économique, avec d'éventuelles incursions en éthique et science politique.</p> <p data-bbox="185 1594 1019 1628"><u>3) Contribution de l'UE aux compétences de l'ingénieur agronome</u></p> <p data-bbox="185 1659 1409 1800">Connaissance des développements récents en économie appliquée de différents secteurs économiques en lien avec le marché, les filières économiques, l'intervention de l'Etat dans l'économie et des mécanismes économiques en jeu dans les dossiers d'actualité en matière d'agriculture, de pêche et d'alimentation sur les plans national et international.</p> <p data-bbox="185 1868 1246 1901"><u>4) Objectifs particuliers par UC (connaissances, aptitudes à) et programmes par UC</u></p> <p data-bbox="185 1937 596 1971">Macro-économie et développement</p> <p data-bbox="185 1986 526 2020">Responsable : M. Huchet Bourdon</p> <p data-bbox="185 2022 520 2056">Intervenants : M. Huchet Bourdon</p>	<p data-bbox="1474 271 1528 320">12</p>

Volume horaire : C : 24 h ; Examen : dossier écrit + exposé

Ce cours analyse les problèmes spécifiques aux pays en développement et les mécanismes du développement économique. Des concepts de macroéconomie appliqués au développement sont étudiés : les politiques de croissance, les politiques d'ajustement structurel, les stratégies de développement économique, l'endettement, les politiques commerciales macroéconomiques, l'aide internationale.

Echanges internationaux et politique agricole commune

Responsable : C. Laroche Dupraz

Intervenants : C. Laroche Dupraz , N. Le Quellenec (Ministère agriculture, DPEI), C. Le Mouël (INRA), V. Chatelier (INRA)

Volume horaire : C : 24 h + travaux de groupes (dossier + exposé)

Après une présentation de la Politique agricole commune et de l'Organisation mondiale du commerce, le module présente les méthodes d'analyse comparative des politiques protectionnistes et de mesure de la protection. Les effets internes et externes de la protection et de la libéralisation des échanges sont analysés. Les effets de l'intégration économique sont développés à partir de l'exemple de la Politique agricole commune. Le module s'achève par une restitution de travaux de groupes sur des thèmes d'actualité en rapport avec la PAC et les négociations commerciales internationales, en présence d'intervenants extérieurs. Il est complété par une intervention de Vincent Chatelier sur les performances économiques des filières agricoles françaises et européennes, et les enjeux des défis posés par l'évolution de la PAC pour ces filières.

Environnement et enjeux économiques internationaux du secteur des pêches

Responsable : B. Le Gallic

Intervenants : B. Le Gallic, J. Boncoeur, M. Le Sann...

Volume horaire : C : 30 h

Mondialisation du secteur des pêches et de l'aquaculture : situation, flux et enjeux. Présentation des organisations internationales relatives au secteur de la pêche : FAO /ONU, OCDE, OMC, autres. Analyse des aides publiques dans le secteur des pêches : typologie, ampleur, impact, efficacité et équité ; négociations commerciales internationales relatives aux subventions à l'OMC. Analyse de l'impact de la libéralisation du secteur des pêches sous l'angle de la production et des activités de transformation en aval. Etude de cas : échanges internationaux et traçabilité des produits de la pêche. Les secteurs de la pêche et de l'aquaculture jouent un rôle central dans l'économie d'un grand nombre de pays en développement, tant en ce qui concerne la création de richesse et l'accès aux protéines animales, d'emploi ou de génération de devises. Cette UC précise les enjeux qui entourent les questions de développement liées au secteur des pêches comme l'arbitrage entre les activités vivrières et d'exportation par exemple. Elle vise également à initier les étudiants à l'analyse de la cohérence des politiques et à mobiliser l'outil macro-économique. Outre le cadre conceptuel, des études de cas faisant intervenir des professionnels ou experts de ces filières seront développées autour de l'analyse macro-économique des politiques du FMI et de la BM, le commerce équitable et/ou certification dans le secteur des pêches.

Économie et décision publique

Responsable : D. Vermersch

Intervenants : D. Vermersch

Volume horaire : C : 24 h

Après un bref rappel de théorie micro-économique, ce cours envisage successivement différentes situations (externalités, biens publics, non-convexité, asymétries d'informations) où les mécanismes de marché sont défaillants. Diverses modalités de l'intervention publique sont alors envisagées et discutées au travers d'études de cas. Ceci donne l'occasion d'une introduction à la prise en compte d'un environnement incertain, à la théorie des choix sociaux, à la théorie des jeux et à la mise en œuvre des mécanismes de révélation des préférences, et à l'utilisation du calcul économique.

Economie du risque et de l'information

Responsable : A. Gohin (INRA)

Intervenants : P. Dupraz, D. Bougherara (INRA)

Volume horaire : C : 26 h, examen 2h

La conception et la mise en œuvre des politiques publiques, dans le domaine agri-environnemental notamment, nécessitent la prise en compte d'un environnement incertain pour le producteur comme pour le consommateur et des situations d'asymétrie d'information. Il en découle des instruments économiques (contrats, assurances...) qui sont de plus en plus mobilisés par le décideur public. Le cours alterne apports théoriques et illustrations empiriques.

Marchés à terme et gestion du risque

Responsable : J. Cordier

Intervenants : J. Cordier

Volume horaire : C : 24 h

Présentation des outils de gestion du risque commercial pour les entreprises commercialisant ou achetant des produits de base ou faiblement différenciés : matières premières agricoles... Les outils proposés recouvrent les contrats financiers gérés sur les marchés à terme (contrats à terme et options) et sur les marchés dérivés, les contrats d'assurance sur le chiffre d'affaires et la marge brute. De nombreux exemples permettent aux étudiants de comprendre l'utilisation de ces outils en fonction des situations d'entreprise.

Politiques publiques et alimentation

Responsable : D. Vermersch

Intervenant : Nicolas Bricas (Cirad), Marc Savey (Agence Nationale de Sécurité des Aliments)

Volume horaire : C : 24 h

Agriculture et alimentation :

- Sécurité des aliments et gestion du risque et des crises aux niveaux français et européen.
- Comportements alimentaires et enjeux nutritionnels
- Nutrition, alimentation et développement dans les pays du Sud, la question de la qualité des aliments dans les PED

Economie du développement

Responsable : G. Durand

Intervenants : G. Durand

Volume horaire : C : 24 h

La question du développement du point de vue des sciences sociales : concepts de croissance, de développement, sous-développement (définition, caractérisation, mesures). Les principales théories et stratégies de développement sont développées. Approfondissement à partir des liens entre la pauvreté, les inégalités, la croissance économique. Application aux politiques de lutte contre la pauvreté, notamment la pauvreté rurale en Amérique latine.

Ethique économique et sociale

Responsable : D. Vermersch

Intervenants : D. Vermersch

Volume horaire : C : 24 h

La réorientation des soutiens publics agricoles, les usages concurrents de l'environnement, les règles du commerce international ne peuvent être abordés correctement sans identifier et analyser les conflits de valeurs dont ils sont l'objet. En ce sens, la science économique a toujours progressé en synergie avec le questionnement éthique. Ce cours montre comment l'individualisme libéral ne laisse que peu d'espace à une éthique économique et sociale réduite à formaliser l'impartialité de nos institutions. Les différents courants contemporains, à savoir l'utilitarisme, le libertarisme, le libéralisme égalitaire, sont autant de modes de combinaison de l'autonomie individuelle et de la responsabilité mutuelle visant à produire des institutions économiques et sociales garantes de justice dans la répartition des biens, des statuts, des prérogatives, des opportunités... Ce cours est accompagné d'un apprentissage à l'argumentation d'une position éthique. Etudes de cas (équité du soutien public, règlements internationaux).

Choix d'investissement

Responsable : A. Ridier

Intervenants : A. Ridier, J. Cordier

Volume horaire : C : 15 h

Les décisions des agents économiques doivent prendre en compte le caractère à la fois inter-temporel et incertain des projets. Ce cours propose une initiation au problème de décision d'investissement en univers certain et incertain. Il se déroulera sous forme de cours et d'illustrations à des situations réelles (industrie, agriculture, finance). I- Caractéristiques générales des projets d'investissement, II- Revue des différents critères empiriques de choix d'investissement en avenir certain (rendement comptable, temps de récupération), fondements de l'actualisation (valeur actuelle nette). III- Approche de la décision d'investissement en univers incertain : apport de la théorie de la décision, techniques utilisées dans l'industrie et dans la finance (modèle de portefeuille, , options réelles).

Economie industrielle (suspendu en 2011-2012)

Responsable : Sabine Tréguer

Volume horaire : C : 24 h

Analyse des comportements stratégiques des firmes (concurrence par les prix, par les quantités, différenciation, innovation, intégration verticale etc.). Le secteur agroalimentaire sert d'illustration privilégiée aux problèmes étudiés.

UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE) ET UNITES CONSTITUTIVES (UC)	ECTS
<p>POMAR – S9</p> <p>UE 11 « Production, Environnement et Ressources »</p> <p>1) Descriptif de l'UE</p> <p>L'UE constitue le cœur de l'enseignement du semestre 9 en proposant un approfondissement en économie de l'environnement et des ressources utilisant les concepts acquis dans les UE 1 et 2 à la gestion réelle des ressources et de l'environnement. Une incursion en économie spatiale et régionale éclaire les aspects de développement territorial. L'UE 12 est constituée des UC suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ECO 506 Politique agri-environnementale (PhLG) ECO 507 Économie des ressources naturelles 2 (CR) ECO 510 Economie de la production et de la consommation (DB) ECO 508 Économie géographique, régionale et spatiale (MHB) ECO 513 Gestion intégrée des zones côtières (JEB) ECO 514 Aménagement des pêcheries, approfondissement nouveaux outils (BLG) <p>2) Objectifs généraux de l'UE:</p> <p>Cette UE vise à apporter aux étudiants une capacité d'expertise en matière d'analyse économique des enjeux liés à la préservation de l'environnement, la gestion des ressources, et les territoires.</p> <p>3) Contribution de l'UE aux compétences de l'ingénieur agronome</p> <p>Cette UE apporte aux étudiants une capacité d'expertise en matière d'analyse économique dans les champs d'application du master (agriculture, environnement, ressources, territoire).</p> <p>4) Lien avec les autres UE</p> <p>Cette UE s'appuie sur les UE 9 et 10. Elle complète l'UE 11 en termes de champs d'application couverts.</p> <p>5) Objectifs particuliers par UC (connaissances, aptitudes à) et programmes par UC</p> <p>Politiques agri-environnementales</p> <p>Responsable : Ph. Le Goffe Intervenants : Ph. Le Goffe Volume horaire : C : 24 h</p> <p>Comment la théorie économique de l'environnement (biens publics, externalités, instruments des politiques environnementales, demande d'environnement, analyse coût bénéfiques) permet-elle d'expliquer les mécanismes à l'origine des atteintes à l'environnement ? Conception des politiques agri-environnementales appropriées. Application des concepts aux pollutions agricoles, à la multifonctionnalité, aux activités récréatives basées sur les ressources naturelles.</p> <p>Economie des ressources naturelles 2</p> <p>Responsable : C. Ropars Intervenants : C. Ropars Volume horaire : C : 24 h</p> <p>Présentation des catégories de ressources naturelles et de leurs spécificités. Ce cours analyse les modes d'exploitation des ressources naturelles (renouvelables / épuisables) et leur allocation entre des usages en compétition. En effet, la nature et la répartition des droits de propriété, ainsi que la forme des marchés qui leur correspondent, affectent l'allocation optimale de ces</p>	<p>8</p>

ressources naturelles. La modélisation statique de gestion d'une ressource renouvelable est abordée en première approche, mais afin de prendre en compte les aspects renouvellement, une modélisation plus complexe incluant l'optimisation dynamique est également analysée. Les modèles sur l'exploitation et la gestion des ressources marines forment une grande partie du cours mais d'autres ressources comme la forêt, l'eau, les populations de gibiers, les espèces invasives, les ressources épuisables sont aussi traitées,

Economie de la production et de la consommation

Responsable : D. Bougherara

Intervenants : A. Carpentier, P. Dupraz, C. Le Mouël, L. Piet, F. Levert, E. Samson (INRA, UMR SMART)

Volume horaire : C : 24 h

Le cours vise à montrer l'intérêt de la mobilisation de la théorie économique du consommateur et du producteur pour répondre à des questions concrètes telles que le design et l'évaluation de politiques agricoles et agri-environnementales. Il comprendra un approfondissement des notions présentées dans le module de microéconomie avec des applications à l'évaluation des effets de changements de politiques, dans le cas général où les marchés fonctionnent parfaitement et dans certains cas particuliers d'imperfections des marchés.

Economie géographique, régionale et spatiale

Responsable : M. Huchet-Bourdon

Intervenants : J. Salanié (AO site Angers), D. Lépicier (UMR CESAER)

Volume horaire : C : 24 h

Les questions posées par la répartition des hommes et des activités dans l'espace ; Espaces ruraux et développement régional
Des politiques agricoles aux politiques rurales : Du secteur au territoire : évolution des interventions publiques dans les espaces ruraux ; La territorialisation de la politique agricole

Constats d'évolution du rural et les schémas explicatifs : Évolution de la répartition des populations et des emplois ; les explications par les théories de la localisation

Les politiques de développement régional : Analyses du développement régional ; Politiques d'aménagement du territoire et de développement régional ; Évaluation des politiques et prospectives.

Gestion intégrée des zones côtières

Responsable : J-E. Beuret

Intervenants : J-E. Beuret, intervenants professionnels

Volume horaire : C : 24 h

Cette UC a pour objectif d'approfondir les éléments présentés en M1 afin de développer une expertise et des compétences spécifiques en matière de GIZC. Des études de cas concrets français et étrangers (Spicosa, PNEC, tec.) permettront d'appuyer la présentation des théories et méthodes de résolution (méthodes de concertation, jurys citoyens, panels virtuels, etc.).

Aménagement des pêcheries – Approfondissement et mise en place de nouveaux outils

Responsable : B. Le Gallic

Intervenants : B. Le Gallic, O. Thebaut, J. Boncoeur

Volume horaire : C : 24 h

Cette UC vise l'approfondissement de l'étude des modèles de gestion des pêches traditionnels présentés en M1, afin de former des gestionnaires des pêches opérationnels aussi bien pour la sphère publique que privée. Des analyses détaillées des archétypes de systèmes de gestion sont présentées. Certains problèmes globaux, tels que l'impact du changement climatique (approche type Chaloupe) ou la pêche illégale sont analysés. Dans un deuxième temps les nouveaux modèles de gestion des pêches sont présentés : Aires marines protégées, présentation d'enquêtes type EMPAFISH ; Gestion éco systémique ; Certification des produits (éco-labelling). Les cours sont complétés par des interventions de professionnels du secteur des pêches et de chercheurs IFREMER.

UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE) ET UNITES CONSTITUTIVES (UC)	ECTS
<p data-bbox="188 185 376 224">POMAR – S9</p> <p data-bbox="188 275 847 327">UE 12 « Outils professionnels »</p> <p data-bbox="188 416 440 450"><u>1) Descriptif de l'UE</u></p> <p data-bbox="188 495 1433 779">Outre la continuation de l'enseignement en langues vivantes étrangères, cette UE propose la mise en œuvre d'un projet de groupe visant une préparation active à l'activité professionnelle et une valorisation effective du travail réalisé de type étude commanditée ou de recherche. Cette UE est également l'occasion pour les étudiants de se confronter en direct avec les décideurs, acteurs politiques et représentants du monde économique européen au cours d'un voyage à Bruxelles centré sur la formation des politiques publiques. Des conférences et séminaires sont également proposés aux étudiants en lien avec les différents enseignements du semestre et l'animation scientifique de l'UMR SMART. Cette UE est constituée des UC suivants :</p> <ul data-bbox="284 797 1134 981" style="list-style-type: none"> ACT 501 Projet thématique ACT 503 Voyage d'études à Bruxelles ACT 502 Conférences et séminaires QUA 505 Modélisation économique ou bioéconomique appliquées (BLG) Langue étrangère <p data-bbox="188 1032 564 1066"><u>2) Objectifs généraux de l'UE:</u></p> <p data-bbox="188 1111 1433 1178">Cette UE vise à apporter aux étudiants des outils, des méthodes, des connaissances utiles à leur bonne insertion professionnelle.</p> <p data-bbox="188 1223 1018 1256"><u>3) Contribution de l'UE aux compétences de l'ingénieur agronome</u></p> <p data-bbox="188 1290 1433 1402">Cette UE développe les capacités à travailler en groupe, conduire et mettre en œuvre un projet de type professionnel, l'aptitude à s'adapter aux situations hors champs scolaire, l'aptitude à s'ouvrir aux milieux professionnel et de la recherche des champs de la spécialité.</p> <p data-bbox="188 1458 520 1491"><u>4) Lien avec les autres UE</u></p> <p data-bbox="188 1536 1433 1603">Le projet thématique, le voyage d'étude et les séminaires et conférences sont des applications concrètes, ou mise en situation professionnelle, découlant très directement des enseignements des UE 9, 10, 11, 12.</p> <p data-bbox="188 1659 1246 1693"><u>5) Objectifs particuliers par UC (connaissances, aptitudes à) et programmes par UC</u></p> <p data-bbox="188 1760 395 1794">Projet thématique</p> <p data-bbox="188 1816 799 1850">Responsable coordinateur 2011-2012 : Dominique Vermersch.</p> <p data-bbox="188 1861 919 1895">Volume horaire : TP : 40 h - Le travail s'étale sur l'ensemble du semestre 9</p> <p data-bbox="188 1906 1433 2074">Jeu de rôle autour de la question de l'utilisation des farines animales dans l'élevage et l'aquaculture. Le groupe sera divisé en 5 à 7 sous-groupes, chacun représentatif d'un groupe de pression (professionnels de l'élevage ou de l'aquaculture, société civile, consommateurs, association environmentaliste, distributeurs et transformateurs, autorité sanitaire et décideur public) et encadré par un ou deux enseignants-chercheurs. Chaque sous-groupe est chargé de construire un argumentaire afin de défendre la position de son groupe, favorable ou défavorable à l'autorisation de la réintroduction des farines animales dans l'élevage. Le travail se conclut par une table-ronde fin janvier 2011 à laquelle pourront éventuellement être invités des</p>	<p data-bbox="1485 275 1517 327">6</p>

intervenants extérieurs partie prenante dans ce débat. Les positions défendues sont présentées à l'aide d'un poster.

Une formation spécifique à la réalisation d'un poster (intervention de Sylvaine Bittour) est prévue : 2h de formation théorique en début d'année (septembre, octobre) + TD sur la base des posters en cours d'élaboration.

Voyage d'études à Bruxelles

Responsable : M-Ch. Bâcle ; Accompagnatrice : A. Ridier

Durée : semaine du 28 novembre au 2 décembre 2011

L'objectif du voyage est la compréhension et la connaissance du cheminement d'une politique publique européenne : sa proposition, les débats, les négociations, la décision, la mise en œuvre. Il comprend :

- La visite des institutions européennes (Commission, Parlement de Bruxelles, Conseil, Comité des Régions, Conseil économique et social),
- La rencontre et des échanges avec des fonctionnaires et politiques chargés de dossiers d'actualité sur les politiques publiques européennes,
- La rencontre et des échanges avec les représentants de lobbies de la filière agroalimentaire depuis l'amont (agriculture, pêche, aquaculture...) jusqu'à la distribution.

Modélisations économiques ou bioéconomiques appliquées

Responsables : B. Le Gallic

Intervenants : B. Le Gallic, C. Ropars,

Volume horaire : 20 h

L'objectif de cette UC est de présenter aux étudiants les fondements et méthodes de la modélisation économique appliquée au domaine du vivant en lien avec les problématiques de recherche et l'analyse économique en général. Il vise notamment à initier les étudiants à la modélisation dynamique appliquée aux systèmes bio-économiques, et d'introduire les différents outils utilisables pour développer ces modèles (programmation dynamique, simulation stock-flux, simulation individu centrée, etc.). La première partie du cours pose les préalables méthodologiques de la modélisation en économie, et reprend les formalismes de base de l'économie des ressources naturelles pour illustrer leur application à des cas concrets, via l'usage d'outils simples accessibles. La seconde partie présente l'utilisation de techniques de modélisation alternatives et leurs applications à des cas concrets, avec une présentation systématique des logiciels appropriés.

Cycle de conférences et séminaires spécialisés

Volume horaire : 16 h

Les conférences font intervenir des professionnels dans les secteurs d'activité visés par les étudiants à la sortie de leur formation. L'objectif des conférences est de faciliter les échanges et les relations entre les étudiants et des professionnels de formation comparable et de présenter des sujets d'actualité en rapport avec les enseignements de la spécialité. Les étudiants peuvent être sollicités pour l'animation des conférences. Celles-ci se déroulent le plus souvent en complément d'une UC de la formation.

Les séminaires spécialisés visent à apporter aux étudiants un approfondissement des enseignements qu'ils reçoivent soit en présentant des travaux d'économie appliquée à un domaine de recherche ou de développement, soit en présentant un domaine de l'économie ou des sciences sociales non abordé explicitement au cours de la formation théorique. Ils sont soit programmés dans le cadre et en complément des modules de formation, soit dans le cadre de l'animation scientifique de l'UMR SMART (séminaire du mardi de 13 à 14 heures).

III - LE SEMESTRE 10 (S10)

Le semestre 10 (S10) est constitué par un stage de six mois qui achève la formation de master. L'objectif est de valoriser les connaissances et méthodes de travail acquises au cours de la formation des semestres 7, 8 et 9, et d'acquérir des connaissances et une expérience dans un domaine vers lequel les étudiants souhaitent s'orienter.

Le stage de fin d'études a pour but d'analyser un problème dans le cadre d'un projet ou d'une étude réalisé(e) au sein de la structure d'accueil. Il donne lieu à la rédaction d'un mémoire exposant l'analyse du problème et la réponse apportée au problème par le stagiaire. Le stage et la réalisation du mémoire comprennent ainsi nécessairement les étapes suivantes :

1. définition d'une problématique
2. définition d'une méthodologie
3. mise en œuvre, au moins partiellement, de cette méthodologie,
4. discussion des résultats obtenus et des perspectives.

Les mémoires peuvent porter sur des thèmes très variés : projet commercial ou marketing de la structure d'accueil, étude économique proprement dite d'une question d'actualité touchant l'agriculture, l'agro-alimentaire, la pêche, l'aquaculture, le commerce international, le développement, l'espace rural, la gestion des ressources terrestres ou maritimes, l'environnement etc.

Le stage fait l'objet d'une convention entre l'établissement d'inscription et la structure d'accueil. Il est suivi conjointement

- au sein de la structure d'accueil, par un maître de stage
- par un enseignant responsable et tuteur scientifique au sein de l'équipe pédagogique

Ainsi, les stages peuvent être réalisés, en France ou à l'étranger, au sein d'entreprises de la chaîne agro-alimentaire, dans des organismes bancaires ou dans des entreprises de service de la chaîne agro-alimentaire (amont, aval), mais aussi au sein d'organisations professionnelles agricoles et des pêches et agro-alimentaires privées ou parapubliques (Chambres d'agriculture, comité des pêches, offices produits, lobbies...), dans des administrations françaises ou européennes (Ministères de l'agriculture et de la pêche, de l'économie et des finances, Commission Européenne...), dans des organisations internationales (Programme national pour l'Environnement, FAO, Banque mondiale...) ou des organismes de recherche (INRA, IFREMER, CEMAGREF, CIRAD...).

Le choix du stage, du thème du mémoire, la méthodologie et le calendrier des travaux sont définis par le stagiaire et son maître de stage, en concertation avec l'ensemble des personnes qui suivent son mémoire.

Le stage s'achève par une soutenance orale. Sauf clause de confidentialité, la soutenance est publique et s'effectue en présence des étudiants de la promotion suivante.

Le stage, le mémoire et la soutenance font l'objet d'une évaluation accréditée de 30 crédits ECTS.

Département

Economie Rurale et Gestion

tél : 02 23 48 54 12

derg@agrocampus-ouest.fr



Juillet 2011